

Intervention au Congrès Intercantonal de Lausanne, 6 juin 2019

Les enjeux du vieillissement en Suisse et à l'étranger

Approches de santé publique nationales, cantonales et institutionnelles –focus **fragilité et innovation**

Monsieur le Directeur, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de me donner l'opportunité de m'exprimer au nom du Conseil Suisse des Aînés sur un sujet qui fait partie de nos préoccupations quotidiennes.

Permettez-moi quelques rappels en guise d'introduction dans ce domaine crucial qu'est le vieillissement des populations de notre planète :

Au cours du 20ème siècle, la population mondiale est passée de 1,65 milliard à 6 milliards. Au printemps 2023, elle dépassera les 8 milliards. Lorsque j'étais à l'école, la population mondiale représentait la moitié de celle d'aujourd'hui.

(Les centenaires dans le monde)

En 2012, il y avait environ 316.000 centenaires dans le monde, un nombre qui pourrait atteindre **3,2 millions en 2050**.

Le postulat d'avenir est que 50% des personnes nées au début du 21è siècle pourraient devenir centenaires, dont près de 50'000 en Suisse en 2050 !

N'étudier que le vieillissement relatif, dont nous venons de donner quelques chiffres, ce serait oublier que les problèmes du vieillissement, en termes d'offres de services de santé ou de logements, de coûts des assurances sociales, de financement des pensions... dépendent aussi directement du nombre de personnes âgées, de leur accroissement et de leurs caractéristiques.

Le vieillissement absolu concerne dès maintenant l'ensemble du monde.

Petite remarque au passage: au sein de l'OCDE, la Suisse reste l'un des rares pays qui conservent une différence d'âge de départ à la retraite entre hommes et femmes. La Pologne et Israël sont les deux seuls autres pays qui aussi conservent cette différence.

En Suisse comme ailleurs, le vieillissement posent toute une série de problèmes directement liés à la santé et évidemment aux coûts qu'elle génère. La qualité et la coordination des soins aux personnes âgées permettent non seulement d'allonger leur espérance de vie en bonne santé et de maintenir leur autonomie, tout en diminuant les coûts de la santé.

Toutefois la maîtrise des coûts liés à la santé et au vieillissement doivent être une préoccupation primordiale dans notre pays.

Directement liée, l'AVS et la retraite sont devenus les soucis majeurs de notre population, et pas uniquement des seniors.

Un quart des rentiers de ce pays ne vivent qu'avec le montant de la rente AVS, et souvent elle n'est pas intégrale !

Certes nous vieillissons plus et mieux, plus longtemps en bonne santé et à domicile. Seul 3-4% des seniors entrent en EMS.

Oui mais, Mesdames et Messieurs, un retraité sur 8 est pauvre !

C'est précisément l'un des aspects essentiels du vieillissement, l'augmentation de la pauvreté et notamment celle des séniors. C'est l'une des pierres angulaires de mon Conseil Suisse des Aînés.

Sur les 8 mio et demi d'habitants que compte notre pays, 700'000 sont pauvres et parmi eux, les seniors sont deux fois plus touchés. De plus, à un horizon relativement proche, **1,9mio de personnes sont menacées de pauvreté en Suisse**.

Encore faut-il s'entendre sur la notion de **pauvreté** et sur ce que nous faisons pour palier à cette situation. Dans notre monde perfectionniste, digitalisé à outrance, il est un dicton qui résonne parfois comme une dissonance : ***il vaut mieux être riche et bien portant, que pauvre et malade !***

Certes, mais on ne choisit pas d'être pauvre et malade, qui plus est, d'être vieux dans cette situation. Et ils sont nombreux, bien trop nombreux dans ce pays dont on prétend qu'il fait partie des pays les plus riches du monde !

Combien sont-ils ceux qui renoncent aux soins médicaux ou dentaires parce qu'ils n'en ont pas les moyens malgré les prestations complémentaires ou l'aide sociale qui, rappelons-le, **haut et fort**, ne sont pas une charité mais **un droit**.

Le problème de la pauvreté des personnes à la retraite est récurrent. Pire, il s'aggrave. Selon certaines estimations, un retraité sur cinq se débrouille aujourd'hui comme il peut pour ne pas se retrouver au-dessous du minimum vital.

Comment faire ? Vivre d'expédients en faisant tout et n'importe quoi et surtout en se privant de tout.

Ils et elles sont des milliers à vivre de cette manière, touchant des rentes vieillesse trop faibles pour faire face à la cherté de la vie en Suisse. La hausse des loyers et celle des primes d'assurance maladie est passée par là. Et les prestations complémentaires ne suffisent plus à boucher tous les trous.

Et cette pauvreté est d'abord féminine. Un demi-million de femmes n'ont que l'AVS pour vivre.

Cette précarité des aînés risque d'augmenter, car les fins de carrière professionnelle sont désormais de plus en plus difficiles, en raison, entre autres, du chômage de longue durée.

La conséquence: des caisses de pension insuffisantes pour compléter l'AVS.

Combien sont-ils ceux qui ne peuvent plus assumer les coûts de leur santé avec leur pension, et en particulier si elles ont besoin d'aide à domicile ou si elles ne peuvent plus vivre chez elles.

Il est essentiel de trouver des solutions aux problèmes de la pauvreté dont souffrent en particulier les personnes âgées, bien qu'elles aient travaillé toute leur vie.

Dans ce contexte, permettez-moi encore quelques réflexions, parfois un peu provocatrices, liées à l'institution que je représente.

Le Conseil Suisse des Aînés a été créé en 2001 pour fonctionner comme conseiller de nos Autorités fédérales et cantonales.

Il est issu des deux grandes faïtières de seniors et de rentiers représentant quelque 200'000 retraités, mais en finalité, il représente les 2,3 mio de rentiers AVS.

Il est la « **VOIX DES SENIORS** », le porte-parole des anciens, ou pour employer une notion très actuelle, le lanceur d'alerte en matière de vieillissement.

Il s'agit pour nous de sensibiliser les politiques aux problèmes d'exclusion des seniors et de discrimination, de lutter sans relâche contre ces fléaux de la société, de plus en plus récurrent.

Nous voulons rappeler que les seniors font partie de la société et qu'ils y occupent une part importante, et pas seulement une voie de garage ; que les seniors ne sont pas **qu'une charge** pour la société, qu'ils ne représentent pas à eux seuls les coûts exorbitant de la santé.

Mais de quelle génération parlons-nous ? De la nôtre, Mesdames et Messieurs, celle du 20^e siècle, celle qui tout au long de sa vie a fait progresser ce pays. C'est elle qui nous a préservés de la guerre, qui a apporté la modernité, qui a développé notre société par son travail, ses innovations, ses grands travaux, la technologie, etc.

Cette génération, est au cœur des 30 glorieuses de 1945 à 1975, période qui a vu se développer et se démocratiser le système éducatif, la formation dual, le développement des réseaux de transports, sur rail, sur route ou dans les airs.

Sur le plan social, en 1947, c'est la création de l'AVS, en 1985 du 2^{ème} pilier, du développement du système de soin et hospitalier. En 1972 le principe des trois piliers de la prévoyance vieillesse est inscrit dans la Constitution.

La science et la recherche ne sont pas en restes; en 1952 c'est la création du CERN, le berceau du WEB quelques décennies plus tard. On pourrait allonger la liste à souhait.

Et c'est à cette génération que l'on veut aujourd'hui diminuer les retraites, ponctionner son capital-rente ? C'est à cette génération que l'on veut refuser certains soins en raison de l'âge ? C'est à cette génération que l'on veut demander de travailler plus longtemps, mais à qui l'on n'offre aucun d'emploi au-delà de 50 ans ?

Ces vieux ! Ils étaient jeunes, ils ont pris des initiatives et les ont appliquées.

La nouvelle génération ne devrait-elle pas en faire de même ?

Alors, Mesdames et Messieurs, je réponds à ces questions par quelques postulats :

Les seniors **doivent** poursuivre leur implication dans la société, la retraite professionnelle ne signifie pas le retrait de la vie sociale ?

Et je lance un appel à la jeune génération : il ne faut pas se lamenter d'être de moins en moins nombreux pour entretenir les vieux, faites des enfants, admettez l'immigration, revoyez le modèle économique, travaillez, innovez, participez, ...

Jeune, réveille-toi et agis aujourd'hui ! Sinon, lorsque tu seras vieux, tu seras pauvre !

Quant à vous, à nous les Seniors, participez, le bénévolat, indemnisé ou non, représente une fortune et un investissement pour la société et pour le pays.

N'oubliez pas que la vie et les droits humains ne s'arrêtent pas à 70 ans !

Merci de m'avoir écouté et peut-être entendu !

Roland Grunder
Coprésident
Conseil Suisse des Aînés